

Clermont Auvergne Métropole labellisée « Territoire commerce équitable »

Après Rennes et Strasbourg, Clermont Auvergne Métropole est la troisième métropole de France à décrocher le label « Territoire commerce équitable ». Il s'agit d'une nouvelle reconnaissance pour le dynamisme des acteurs de la métropole engagés pour un développement harmonieux du territoire.

Ce label est à l'initiative de trois acteurs clés du commerce équitable en France : Artisans du Monde, Commerce Équitable France et Fairtrade Max Havelaar. Il vise à récompenser les territoires qui s'engagent dans une démarche volontariste sur ces questions.

La labellisation est valable pour deux ans et renouvelable. 32 collectivités territoriales sont désormais labellisées en France, dont trois métropoles. En ce qui concerne Clermont Auvergne Métropole, c'est le caractère innovant et unique d'une « *initiative remarquable de co-construction entre les acteurs d'un territoire [ayant] réuni 14 structures représentatives de thématiques comme l'agriculture, l'éducation, la recherche ou l'Economie Sociale et Solidaire* » qui a été salué. Rappelons que la métropole avait déjà obtenu le label « Territoire French Impact » en février 2019.

Au-delà de la reconnaissance du volontarisme de la métropole sur ces sujets, ce nouveau label permettra l'accès à des aides publiques et du mécénat, un accompagnement des acteurs phares du commerce équitable pour mettre en œuvre leurs projets mais également une mise en réseau avec d'autres collectivités territoriales bénéficiant du label.

Le plan d'actions de Clermont Auvergne Métropole vise à faire évoluer les pratiques et à inscrire le territoire dans une démarche de résilience. Il se décline autour de six objectifs :

- Favoriser l'interconnaissance entre acteurs du territoire.
- Favoriser la formation et la sensibilisation (élus, agents, entreprises, grand public).
- Orienter et encourager les activités de production de commerce équitable.
- Structurer une dynamique collective territoriale multi-acteurs.
- Orienter et favoriser la consommation de produits du commerce équitable.
- Orienter l'action publique de la métropole (schémas, achats etc.).

« *L'économie sociale et solidaire est un véritable atout pour notre économie, une véritable opportunité de transformations écologique, sociale, démocratique et économique de notre territoire. Le développement des pratiques de commerce équitable est une matérialisation du chemin que la métropole doit parcourir pour engager cette transition* » se félicitent d'une même voix Olivier Bianchi, président de Clermont Auvergne Métropole, et Marion Canalès, conseillère métropolitaine en charge de l'économie sociale et solidaire.

Contact presse :

Emmanuel Théron – Attaché de presse

Cabinet d'Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand, président de Clermont Auvergne Métropole

etherond@ville-clermont-ferrand.fr – 07 61 90 23 29 – 04 73 42 62 51